



La lettre de l'UFR

N°31

Septembre 2024



Dany Garda
Membre du bureau
de l'UFR

Sommaire :

P 1 : Edito

P 2 : Argumentaire
pour le 1er octobre

P 3 : Tract UFR

P 4 : La pauvreté en
France

P 5 – 6 : Note
historique IHS

P 7 : Indecosa—La
dématérialisation fait
des ravages

P 8 : Conf. CSD 87

P 9 : Conf. CSD 80

P 10 : Conf. CSD 38

P 11 : Conf. CSD 79

P 12 : Bulletin de
syndicalisation

Ainsi commence le fascisme. Il ne dit jamais son nom, il rampe, il flotte, quand il montre le bout de son nez, on dit : C'est lui ? Vous croyez ? Il ne faut rien exagérer ! Et puis un jour on le prend dans la gueule et il est trop tard pour l'expulser.

Françoise Giroud

EDITO : **MACRON doit respecter le choix des urnes**

Emmanuel MACRON, enfermé dans sa tour d'ivoire, semble incapable de trouver des solutions à la crise politique qu'il a lui-même provoqué. Il est pourtant impératif de respecter le verdict des urnes et de former un gouvernement issu du Nouveau Front Populaire (NFP) pour sortir le pays de cet enlèvement politique.

Le scénario d'un gouvernement intermédiaire impliquant Les Républicains (LR) est non seulement irréaliste mais potentiellement dangereux. Le récent épisode de l'élection de Yaël BRAUN – PIVET au perchoir de l'Assemblée Nationale, illustre l'isolement et l'instabilité qui règne au sommet du pouvoir. Les institutions politiques du pays se trouvent prises dans une impasse mortelle, donnant à l'extrême droite l'opportunité de se poser en victime et en alternative crédible.

Le Nouveau Front Populaire (NFP) fait face à cette menace. Ses partis se sont accordés pour proposer au Président de la République, à la responsabilité de 1^{er} ministre, Lucie CASTETS, porte parole et co-fondatrice du collectif « Nos Services Publics ». Elle doit permettre la mise en œuvre du programme du NFP qui répond aux véritables attentes des Français-es en termes de justice sociale, de transition écologique, de renouveau démocratique.

La gauche a toujours été une force de propositions et de transformation de notre société. L'histoire a montré que ce n'est pas en se compromettant avec une droite vacillante que les progrès sociaux sont réalisés, mais en osant proposer une véritable alternative aux besoins des citoyen-nes. La mobilisation des actif-ves et retraité-es, avec les syndicats et le mouvement social est essentielle pour soutenir le choix des urnes et redonner espoir au peuple.

Pour autant, Emmanuel MACRON continue d'être sourd à la colère des citoyen-nes, pire il nomme Michel BARNIER 1^{er} ministre et on connaît le parcours politique de ce libéral convaincu, certainement près à remettre la retraite à 65 ans, d'abroger les 35h, et d'autres réformes antisociales.

Quel que soit la situation politique, les retraité-es comme les actifs ne peuvent se taire. L'heure n'est pas à l'attentisme, mais à la mobilisation du tous ensemble. Le 1er octobre, la CGT appelle l'ensemble des salarié-es et des retraité-es à participer à une journée de manifestations, de grève et de rassemblements dans tout le pays. L'UCR-CGT contribuera avec les UFR et USR à sa réussite en favorisant la participation des retraité-es pour porter et gagner la visibilité de leurs revendications.

C'est pourquoi, l'UFR CGT des Services Publics appelle, les USR, les sections de retraité-es à faire du 1er octobre une grande journée de mobilisation et à construire une quinzaine d'initiatives revendicatives du 1er au 19 octobre pour amplifier le rapport de force en prenant appui sur les rencontres et les échanges avec les retraité-es pour porter et défendre leurs revendications en proximité.

Argumentaire journée de mobilisations du 1^{er} octobre 2024

Pour que le 1^{er} OCTOBRE 2024 soit conquérant et victorieux !

Les retraité.es et les actif.ves s'emparent de cette journée d'action internationale et nationale pour en faire une puissante mobilisation avec grèves, rassemblements, manifestations, cahiers de revendications partout en France.

Le choix de Macron de ne pas tenir compte des urnes et de nommer un 1^{er} ministre de droite est une insulte à la démocratie et aux organisations syndicales qui soutenaient un programme économique et social qui reprenait leurs principales revendications. Cette situation inédite doit nous mener à donner une résonance particulière à cette journée d'action.

Au niveau européen :

Cette date est en construction depuis des mois. Les retraité.es et leurs organisations syndicales nationales et européennes poussent pour des revendications communes à toutes et tous et d'autres plus spécifiques suivant les situations nationales.

C'est ainsi que toutes les organisations de la FERPA, dès le printemps et avec le soutien de la CES, saisissent le 1^{er} octobre pour faire entendre les voix des retraité.es et personnes âgées. Sur le thème initial unanimement accepté, il s'agit pour la FERPA et de ses organisations syndicales, d'exiger que les retraité.es ne soient plus tenus à l'écart des processus décisionnels qui ont trait à leurs conditions de vie et à leurs droits sociaux. La reconnaissance des retraité.es passent par la fin des stéréotypes sur l'âgisme et par la mise en valeur de leurs expériences et de leur implication dans la société. Les revendications prioritaires portées au niveau européen sont :

- L'instauration partout d'un minimum de pension supérieur au seuil de pauvreté
- Son indexation automatique sur les salaires et/ ou les prix.
- Le droit aux soins de santé, et de qualité pour toutes et tous même pour ceux de longue durée
- Le droit à des logements de qualité adaptés aux personnes âgées
- Le droit à l'accès à l'énergie et à des services essentiels avec des tarifs abordables à toutes et tous.

L'UCR CGT (Union confédérales des retraité.es)

L'Union confédérale des retraité.es s'investit pleinement dans ce processus de mobilisation qui est désormais confédéralisé avec l'appel de nombreuses fédérations syndicales et de leurs UFR pour exiger :

- L'augmentation du SMIC (2000 euros brut)
- L'abrogation de la réforme des retraites passée à coups de 49/3 et le retour à la retraite à 60 ans

- La revalorisation des retraites et pensions(HALTE AU MENSONGE SUR LES REVALORISATIONS DES PETITES RETRAITES.)
- L'augmentation des moyens alloués aux services publics et notamment à l'hôpital public
- Une véritable politique de santé pour mettre un terme aux déserts médicaux et à la multiplication des tarifs non conventionnés
- L'amélioration de notre système de protection sociale et son financement par les cotisations sociales

La CGT appelle l'ensemble des salarié.es et des retraité.es à faire une puissante journée de manifestation, de grèves, de rassemblements dans tout le pays.

Notre UFR NE RESTERA PAS SUR LE BANC DE TOUCHE !

La journée de mobilisation du 1 octobre est l'occasion également pour nous d'exiger la pérennisation de la CNRACL et de son Fond d'Action sociale, l'augmentation de la valeur du point d'indice, le développement des services publics et de l'emploi public.

En ce qui concerne les syndicats et sections de retraité.es, nous les invitons à rencontrer au plus tôt les USR, USLR, les autres unions fédérales de retraité.es de leurs régions, les UD, etc... pour travailler ensemble et créer les conditions d'une pleine réussite. Nous vous engageons à participer aux cortèges et aux mobilisations de la façon **la plus visible possible avec drapeaux et banderoles et de vous rassembler si possible entre territoriaux pour que notre fort mécontentement ne passe pas inaperçu.**

« Remontez nous rapport, compte rendus et photos pour que l'on mesure le succès mais aussi pour que l'on puisse valoriser notre déploiement »

Merci de diffuser et de faire diffuser au plus grand nombre ce tract et note argumentaire et d'utiliser tous les réseaux téléphoniques, internet et sociaux, pour que nul ne puisse ignorer l'importance de la participation de toutes et tous.

Faisons grandir jusqu'au 30 septembre la préparation d'actions pour un grand 1^{er} octobre qui répondra en écho à la nomination du 1^{er} gouvernement LR de Barnier et à ses objectifs de plans d'austérité (hausses fiscales, pas d'abrogation de la réforme des retraites, ajustement sur les plus petites retraites, nouvelle cure d'austérité pour toutes les aides sociales,...) avec la complicité du Rassemblement National.

Réussissons le 1^{er} , puis le 2 et chaque jour suivant jusqu'au succès revendicatif, politique et social.



MOBILISONS-NOUS MASSIVEMENT LE 1^{ER} OCTOBRE C'EST LE MEILLEUR MOYEN D'ÊTRE ENTENDU·ES !

Deux mois après le second tour des élections législatives, le 7 juillet dernier, où la coalition du Nouveau Front Populaire est devenue le premier bloc politique, Macron a nommé, le jeudi 5 septembre, Michel Barnier Premier ministre !

Cette nomination constitue un véritable déni de démocratie, un coup de force anti-démocratique.

Par le passé, Michel Barnier s'affirmait comme un homme de droite décomplexé et avait en son temps voté, entre autres, contre la dépénalisation de l'homosexualité et le remboursement de l'IVG. Candidat à la primaire de la droite pour les élections présidentielles de 2022, l'ex-commissaire européen Barnier avait défendu une politique économique ultra-libérale, doublée d'une grande fermeté sur les questions régaliennes (retraite à 65 ans, baisse de la dépense publique, baisse des impôts sur les entreprises et le capital, restriction du droit d'asile, moratoire sur l'immigration, durcissement des conditions pour le regroupement familial, suppression de l'aide médicale d'État...).

Avec un tel programme, il n'est pas étonnant que l'extrême droite de Le Pen, Bardella et Ciotti voit d'un bon œil cette nomination à Matignon. Les masques tombent : l'extrême droite a toujours défendu une politique capitaliste au détriment des intérêts des retraité·es et des salarié·es !

L'extrême droite, qui n'a su accéder au pouvoir que grâce au barrage républicain, a désormais le sort du gouvernement entre ses mains. En promettant de ne pas censurer forcément le gouvernement Barnier, c'est bien Marine Le Pen qui détient l'avenir de ce dernier. Le RN précise qu'il

ne participera ni au désordre institutionnel ni au blocage.

Le discours du Premier ministre prononcé pour nous rassurer ne suffira pas. Seuls les actes comptent.

Si l'écœurement gagne un nombre important de retraité·es, rappelons que rien n'est écrit d'avance. Notre détermination et nos mobilisations auront raison de ces magouilles et de ces arrangements entre amis capitalistes.

Alors que les entreprises du CAC 40 ont généré plus de 145 milliards d'euros de profits en 2023 et que, pour la troisième année consécutive, elles dépassent les 140 milliards d'euros de profits, de plus en plus de retraité·es ne peuvent pas manger à leur faim, ne peuvent pas se soigner correctement, ne peuvent pas partir en vacances... et tout simplement profiter dignement de ce conquis social qu'est la retraite.

Le nombre de retraité·es obligé·es de travailler ne cesse d'augmenter, et particulièrement des femmes seules (veuves ou divorcées). Il a atteint des niveaux comparables à 1975 !



La pauvreté s'aggrave en France, selon le baromètre annuel du Secours populaire



La 18^{ème} édition du baromètre de la pauvreté et de la précarité, menée par l'institut de sondage IPSOS pour le Secours populaire, révèle des chiffres alarmants à l'échelle nationale.

Les chiffres sont sans équivoque. En cette année 2024, la précarité continue de s'aggraver selon le dernier baromètre de la pauvreté et de la précarité. Au-delà des difficultés à subvenir à leurs besoins d'un point de vue alimentaire, l'inflation touche de plus en plus de Français.es, et notamment les retraité.es.



De plus en plus de retraité.es rencontrent des difficultés d'argent, pour se nourrir, assurer les dépenses et charges liées à l'habitation, se soigner, payer leurs dépenses d'énergie et de carburant, pratiquer un sport ou encore partir en vacances.

Selon cette étude, un.e Français.es se considère pauvre avec moins de 1 396 euros par mois, soit presque autant que le SMIC, à 2 euros près (1 398 euros net par mois).

Dans ce baromètre du Secours populaire, 62% des Français.es se sont déjà dit qu'ils et elles étaient sur

le point de connaître une situation de pauvreté, soit 4 points de plus que l'an dernier. Et près de huit Français.es sur dix (79%) se disent pessimistes sur le risque que leurs enfants connaissent un jour une situation de précarité.

Conséquence, les Français.es continuent de se priver. 43% des Français.es disent ne presque pas chauffer leur logement quand il fait froid, "*parfois ou régulièrement*". 30% des Français.es rencontrent des difficultés à se procurer une alimentation saine permettant de faire trois repas par jour, et près d'un parent sur trois se prive de manger pour pouvoir nourrir ses enfants.

Autre problématique pointée du doigt dans ce baromètre : l'accessibilité à certains services publics. En matière de santé, un.e Français.e sur trois a des difficultés pour accéder à un service de santé, mais c'est encore plus difficile en zone rurale pour deux habitants sur cinq.

Avec une pension mensuelle brute moyenne de 1.531 euros sur l'ensemble des retraité.es et de 1.301 euros environ, sur l'ensemble des retraité.es de la fonction publique territoriale, elles et ils sont bien trop souvent frappés par la pauvreté.

Face à ce fléau, nos revendications d'augmentation immédiat de 10% des pensions de retraite et d'un montant de retraite à 2.000 euros au minimum prennent toute leur légitimité !



Christophe Couderc

Note historique

Montreuil, le 3 juillet 2024

1935-1953, quand la CGT manifestait le 14 juillet

On le sait peu mais, entre 1935 et 1953 – avec une interruption pendant la période vichyste - le 14 juillet fut aussi l'occasion d'un défilé syndical, associatif et politique.

14 juillet 1935

Cette pratique débute le 14 juillet 1935, plus d'un an après les émeutes du 6 février et les manifestations antifascistes des 9 et 12 février 1934. La crise économique et sociale persistante sur fond d'aggravation des tensions internationales pèse sur la scène politique française et accroît l'instabilité gouvernementale. Le 7 juin 1935, Pierre Laval accède à la présidence du Conseil. Les ligues d'extrême-droite intensifient leurs actions et s'apprêtent à une démonstration de force sur les Champs-Élysées pour la fête nationale. La riposte antifasciste s'organise. Des « assises de la paix et de la liberté » sont programmées le 14 juillet au stade de Buffalo de Montrouge. L'initiative est conçue en lointain écho à la Fête de la Fédération (1790) de la Révolution française, moment fondateur de l'unité nationale. Il s'agit de rappeler le rôle historique du peuple dans la fondation de la République. Avec solennité, les mouvements organisateurs, parmi lesquelles les partis socialiste, communiste et radical, ainsi que la CGT et CGTU, prêtent le serment, ce matin-là, « de rester unis pour désarmer et dissoudre les ligues factieuses pour défendre et développer les libertés démocratiques et pour assurer la paix humaine." Le texte de ce serment, inscrit sur une immense banderole, est placé en tête de la manifestation qui a lieu, l'après-midi, entre la Bastille et la Porte de Vincennes. « J'ai beau, vieux militant, fouiller dans ma mémoire ; je n'ai encore jamais vu un tel déferlement d'humanité. [...] On s'engage dans le « vieux faubourg jacobin » [...]. À toutes les fenêtres, des grappes humaines et des étoffes rouges qu'on agite et des poings qui se tendent comme pour un serment. Combien de ces maisons étroites et lézardées étaient déjà là quand fut prise la Bastille ? Combien de ces pauvres façades ont été en 1830, en 1848, en 1871, aux jours d'émeute et de colère, déchirées par les balles, trouées par les boulets ? [...] Toutes les révolutions ont commencé ainsi ».1 Près d'un demi-million de personnes défilent dans les rues de Paris et envoient un message fort : le 14 juillet, le drapeau tricolore, la Marseillaise et la rue n'appartiennent pas à l'extrême droite. Un désir profond d'unité s'exprime. Historique, la manifestation scelle la réconciliation de la classe ouvrière avec la République. Sur la lancée, son large comité unitaire d'organisation se transforme en comité national pour le Rassemblement populaire.

(1 Selon Amédée Dunois, socialiste, auteur d'une brochure souvenir éditée par le comité d'organisation du 14 juillet 1935, p. 24.)

14 juillet 1936

Un an plus tard, après le succès électoral du Front populaire et les immenses grèves victorieuses du printemps, un double défilé est organisé. Le matin, comme à l'habitude, les militaires marchent sur les Champs-Élysées. L'après-midi, ce sont près d'un million de personnes qui défilent à Paris, entre Bastille et Nation, à l'appel des organisations constitutives du rassemblement populaire. Après le 14 juillet défensif de 1935, celui de 1936 est festif et conquérant.



Pendant la guerre

Il n'est pas question pour le gouvernement de Vichy de célébrer les idéaux de la Révolution française. Celui-ci transforme donc le 14 juillet en une journée lugubre, de deuil de la patrie, pour partie occupée ou amputée, et de recueillement, en hommage aux morts de la guerre. Dès 1942, à l'appel de la Résistance, des rassemblements célébrant la République ont lieu dans un grand nombre de villes, notamment en zone non-occupée (Marseille, Lyon, Toulouse...). Les initiatives se tiennent le plus souvent autour de lieux symboliques. Ce sera également le cas en 1943 et 1944, mais avec une moindre intensité, la situation étant devenue plus périlleuse depuis l'occupation de la zone sud.

14 juillet 1945

En 1945, les Français célèbrent la liberté retrouvée après les quatre années d'Occupation. Le 14 juillet est d'une intensité particulière. Le défilé militaire du matin, entre Nation et Bastille, dominé par la présence du général de Gaulle, est suivi, l'après-midi, d'un immense cortège populaire, entre Concorde et Bastille. Le Conseil national de la Résistance au complet, présidé par Louis Saillant, qui y siège pour la CGT, marche en tête, précédant les membres des États généraux de la Renaissance française réunis du 10 au 13 juillet.

14 juillet 1947

Après l'éviction des ministres communistes, le défilé parisien du 14 juillet (Bastille- République), placé sous l'égide du CNR, réunit encore, outre la CGT, encore unifiée, les fédérations parisiennes du PCF, de la SFIO, du parti radical, mais aussi du MRP, se ressent des tensions entre alliés en voie de séparation. Cégétistes et communistes, les plus actifs dans la préparation de la journée, fournissent les plus gros bataillons de manifestants. Face à l'inquiétante contestation du régime par le nouveau RPF gaulliste, les slogans insistent sur « la défense de la République » et s'efforcent de réactiver les sentiments antifascistes.

14 juillet 1953

Le défilé à dominante syndicale du 14 juillet est marqué d'une pierre noire. Alors que, en fin de cortège, les rangs serrés des nationalistes algériens du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, dont la plupart appartiennent aussi à la CGT, lancent des slogans en faveur de l'indépendance de l'Algérie, la police charge, arme au poing et tire à vue, place de la Nation. On compte une cinquantaine de blessés par balles, mais sept hommes sont mortellement touchés. Six sont Algériens : Abdallah Bacha, Larbi Daoui, Abdelkader Dranis, Mohammed Isidore Illoul, Medjen Tahar, Amar Tabjadi. La septième victime est Maurice Lurot, métallo et trésorier de l'UL du 18e arrondissement. À la suite de ce massacre d'État, jamais reconnu, le gouvernement français interdira toute manifestation à Paris, le 14 juillet et le 1er mai. Il faut attendre 1968, pour que l'interdiction soit levée. Cette année-là, le succès du 1er mai annonce le puissant mouvement social des prochaines semaines. En revanche, la page des défilés syndicalo-politiques et antifascistes du 14 juillet semble tournée. Une tradition s'éclipse pour plusieurs décennies...

Services publics

LA DÉMATÉRIALISATION FAIT DES RAVAGES

On l'aura encore vu pendant la dernière campagne de déclaration d'impôt sur le revenu : la dématérialisation et Internet sont mis en avant partout, tout le temps, et les déclarations en ligne sont même obligatoires pour la majorité des français. Peu importe les difficultés de pans entiers de la population : le dogme a été posé et doit être suivi.



DA.

Des monstres administratifs de plusieurs dizaines d'agents des Finances Publiques ont été créés, ingérables, qui répondent aux questions pour un territoire immense dans un exténuant travail à la chaîne.

Indecosa-CGT est-elle opposée à la possibilité de déclarer en ligne ? Non, tant que ce n'est pas une obligation. Internet doit être une voie d'accès supplémentaire pour ceux qui la préfèrent à l'envoi de courriers ou à de longs appels téléphoniques. En aucun cas cela ne doit devenir un remplacement.

Tout comme une catégorie de population déteste téléphoner (une grande part de la génération Y, qui favorise messages et courriels), d'autres n'arrivent pas ou ne veulent pas faire une déclaration en ligne sur un site Internet médiocre et souvent hors ligne... et c'est leur droit le plus absolu. Tout comme c'est le devoir de l'administration de proposer des alternatives à ses propres citoyens.

Des alternatives au Net

On nous répondra qu'il est encore possible d'appeler les services des impôts. Oui, si vous arrivez à avoir quelqu'un qui décroche et quelqu'un qui fera autre chose que vous rediriger vers les pas-à-pas pour utiliser le site Internet. Car, pendant que d'un côté, les gouvernements successifs forçaient la dématérialisation, de l'autre, ils démantelaient soigneusement les services des impôts.

Des milliers de postes ont été supprimés chaque année, des dizaines de centres des impôts et de trésoreries ont été fermés, des monstres administratifs de plusieurs dizaines d'agents des Finances Publiques ont été créés, ingérables, qui s'occupaient de répondre aux questions pour un territoire immense dans un travail à la chaîne

exténuant, plutôt que d'avoir des services de proximité avec des fonctionnaires qui connaissent le terrain sur lequel ils travaillent.

Des milliers de postes supprimés

Comble du comble, la dévastation des Finances Publiques au titre de la dématérialisation a eu lieu à chaque fois avant que celle-ci soit en place et rodée. Un exemple ? Des milliers de postes d'agents ont été supprimés des services destinés aux particuliers quand on a déployé la télédéclaration. Le problème ? Celle-ci ne fonctionnait pas informatiquement, et demandait une intervention manuelle pour chacune des déclarations informatiques, pour mettre à jour l'ancienne taxe d'habitation. Des listings interminables, de plusieurs centaines de pages... mais les postes avaient déjà été supprimés, puisque la dématérialisation faisait les choses automatiquement ! En théorie, du moins.

Car c'est la grande spécialité de l'État, tous ministères confondus : déployer des logiciels encore non fonctionnels et les rendre obligatoires pour tous ses administrés avant qu'ils ne puissent être utilisés correctement. Pour rester dans le domaine des finances (encore qu'on pourrait parler de plusieurs désastres à l'Éducation Nationale aussi), l'année dernière, les propriétaires de biens immobiliers parmi vous auront peut-être vu une nouvelle déclaration obligatoire apparaître, à faire forcément via GMBL «Gérer mes Biens Immobiliers». Un logiciel qui ne fonctionnait pas, des agents qui ne pouvaient le faire fonctionner.

Une situation explosive au sein des finances publiques

La situation est devenue explosive au sein même de la DGFIP. Les flux d'appels, de mails, de visiteurs étaient ingérables pour des agents déjà saignés à blanc, dont on a tellement réduit les effectifs que gérer le quotidien est une galère, sans parler d'événements exceptionnels. Des directives départementales différentes sont tombées pendant des semaines : certains centres acceptaient de prendre des déclarations « papier », d'autres non, avant de changer d'avis en catastrophe selon le sens du vent... On avait donc à la fois des contribuables excédés par l'impossibilité de respecter leurs obligations et des agents des finances exténués et sans la moindre réponse à apporter. Quelqu'un a-t-il été mis en cause ? Un responsable, un haut directeur, enfermé dans sa tour d'ivoire ? Non, bien sûr que non. En dépit du désastre, les directeurs ont été félicités : l'objectif avait été atteint, le dogme respecté.

Et tant pis si cela exclut une part de la population, tant pis si cela contribue (à juste titre!) aux tensions sociales dans le pays. Tant pis. L'important est d'avancer vers ces objectifs irréalisables. «Quoi qu'il en coûte». ■

Nioucha Perat



Conférence de la CSD 87 du 30/04/2024

31 camarades étaient présents, 11 sur 14 étaient représentés, étaient également présents les correspondantes CFR et UFR, les secrétaires de l'UD 87 et de l'UL sud ainsi qu'un représentant de l'UGICT afin de nourrir les débats.

L'animateur sortant Hugues Mathieu à travers son discours introductif a rappelé l'histoire de la CSD 87 à son arrivée dans la structure jusqu'à son départ à la fin de ses trois mandats.

En effet le collectif d'animation, grâce à un plan de travail axé sur la formation syndicale, l'éducation populaire, le déploiement et la syndicalisation au cours de ces 3 mandats n'a eu de force que de maintenir au moins la seconde place à notre organisation syndicale sur notre territoire, et l'évolution en 1^{ère} place au Conseil Départemental et à Limoges Habitat, grâce également à l'investissement particulier de leur secrétaire général, face à des syndicalistes FSU hostiles à notre organisation syndicales.

Cela n'a pas empêché de répondre aux attentes individuelles et/ou collectives de nos collègues.

Il nous faut cependant réfléchir collectivement aux évolutions statutaires, administratives et territoriales auxquelles nous sommes déjà confrontés mais qui risquent de s'accroître dans les années qui viennent.

A deux ans seulement des prochaines élections professionnelles il nous faut tout mettre en œuvre pour pérenniser le syndicalisme CGT dans nos structures territoriales départementales mais également en Nouvelle Aquitaine et en France. Comment ? C'est à nous d'en débattre.

Les rapports d'activité et financier ont été adoptés.

Une après-midi dense :

- La proposition de mandat d'Armelle SAURET au congrès de l'UFICT a été actée.
- Des axes de travail de la CSD ont été proposés,
- L'évolution du syndicat de Limoges Métropole incluant en section des syndicats de collectivités de l'agglomération de Limoges ainsi que l'évolution des statuts du syndicat du conseil départemental intégrant une section des retraités.
- Annie Nomballier a présenté l'organisation des syndiqués retraités au sein de notre fédération
- De nombreux débats autour des actualités nationales du moment (montée de l'extrême droite et modifications des statuts de la fonction publique...)



Le collectif d'animation : Valérie Ilaha-Itéma, animatrice – Virginie Ancelin et Christophe Maury, politique financière – Théo Francescutti et Raphaël Alarcon secrétaires à la vie syndicale – Hélène Brière de L'isle, Jean-Luc Hirsch, Valérie Ilaha-Itéma, collectif statutaire et juridique – Raphaël Alarcon et Etienne Moulin, collectif logement social – Raphaël Alarcon, collectif formation

Conférence CSD 80 13 et 14 juin 2024

30 participant.es ont représenté 7 syndicats.

Les invité.es étaient : Tony DUPONT Animateur de la CFR Haut de France, la CSD 62, Dany GARDA Représentant de l'UFR, Ingrid HUREAUX Représentante du FNF, Jacques VERDON représentant Vie Nouvelle

Le rapport d'actualité a été présenté par Tony DUPONT sur les thèmes suivants :

- La guerre au Moyen Orient et en Ukraine
- La situation politique du moment et la montée du RN.

Les camarades ont adopté à l'unanimité deux motions : « de soutien au peuple Palestiniens et Israéliens porteur de paix » et « faire barrage à l'extrême droite et au vote pour la Nouveau Front Populaire »



Intervention des invités :

- Ingrid HUREAUX, sur le fonctionnement de FNF
- Dany GARDA, sur la continuité syndicale et revendicative des retraité.es avec un appel à la CSD pour une proposition dans les semaines qui viennent d'un.e référent.e UFR dans la CSD 80.



Le rapport d'activité a été présenté par François-Nicolas DEFACQUE Coordinateur sortant :

Il a fait un rappel des missions principales de l'outil CSD , « la formation syndicale et le déploiement et la coordination des luttes en territoires ». Il a dressé l'état des lieux de la CSD et des bases syndicales puis a fait un point sur l'état d'orga et les droits syndicaux. Il a aussi fait le constat du manque de formation des directions syndicales. En matière de politique financière, il a noté les réticences des syndicats à utiliser CoGitiel et CoGÉTise, mais aussi à déployer la continuité syndicale et revendicative des retraité.es.

Vote du rapport d'activité : à l'unanimité

Sur l'adoption des statuts et des règles de vie de la CSD, le vote sur les statuts s'est fait à l'unanimité, en revanche, l'adoption des règles de vie de la CSD ont été reportées au prochain Comité Départemental.

Le rapport financier a été présenté par Linda ROELENS. Elle a fait un point sur les exercices financiers de la CSD durant le mandat et celui-ci a été voté à l'unanimité. La CFC a présenté son rapport et donné « quitus » à la sur la politique financière de la CSD.

A suivi l'intervention de Jacques VERDON, sur la nécessité de la lecture en général et de « Vie Nouvelle » en particulier.

Le document d'orientation a été présenté par Amandine LEMAIRE avec comme Fil rouge du mandat à venir : La vie syndicale, le renforcement et la syndicalisation, la formation syndicale, la coordination des luttes, la communication.

Vote du document d'orientation : à l'unanimité

Le collectif d'animation a été élu à l'unanimité avec : Amandine LEMAIRE — Coordinatrice, Mohamed ZARKANI— Coordinateur Adjoint, Linda ROELENS — Politique Financière, Valérie STEPHANO — QVS - , Tony DUPONT— Formation. La CFC a été élue à l'unanimité.



Tony DUPONT a clôturé ces 2 journées, par un bel hommage à François-Nicolas pour son engagement dans notre organisation et du travail réalisé à la CSD, présentant François-Nicolas comme un humaniste et rassembleur.

Tout le monde c'est retrouvé autour d'un pot de la camaraderie.

Une belle salle et un joli nom

Dany Garda

Conférence CSD 38 du 25 au 26 juin 2024



Une trentaine de personnes ont participé à ce congrès en présence de l'UD mardi après-midi et de l'UL mercredi matin.

Il y avait 3 invités : Tony DUPONT coopérant fédéral, Bruno CONSTANT CFR AURA et Nelly LECORNU pour l'UFR.

Le 25 juin : Damien martinez a fait une déclaration sur l'actualité politique avec les résultats des élections européennes, la dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives à venir du 30 juin et du 7 juillet 2024 qui a été suivie d'un débat.

Le bilan d'activité qui a été présenté a été voté à l'unanimité ainsi que le bilan financier de 2020 à 2023.

L'intervention de l'UFR a porté sur la situation financière préoccupante de la CNRACL et la future campagne décidée par la fédération sur la défense de la caisse de retraites. A suivi un débat.

Le 26 juin : Le document d'orientation a été présenté avec les perspectives jusqu'à 2028 et la décision de créer 3 pôles de travail : QVS, Revendicatif et Territorial.

Avec dans le pôle revendicatif : la formation pro/CRO, des activités sociales et culturelles, les ICTAM, l'UFR (avec la nomination d'une référente UFR qui aura pour rôle de promouvoir la continuité syndicale et revendicative des retraités-es », des collectifs tels que ATSEM/PSC., et une campagne de renforcement de la syndicalisation.

Mais aussi : La création d'un collectif dont le travail serait d'éventuellement de réunir les syndicats d'une même zone. De s'investir dans les campagnes Fédérales : CNRACL, les états généraux fédéraux...

Le document d'orientation a été adopté à l'unanimité.

Le nouveau collectif d'animation a été élu à l'unanimité : Betty DEMANGE, Animatrice - Filipe NOGUEIRA, Responsable de la Politique Financière – Mathilde RIVAL, Secrétaire et Com – Stéphane RABAL, Animateur Pôle QVS – Christine SIMON Animatrice Pôle Revendicatif – Sylvain FUSTER Animateur Pôle Territorial.

Nelly Lecornu



Compte rendu conférence de la CSD 79

Mardi 18/06/2024

Luché Thouarsais

Présent.es : 30 camarades.

Sébastien Coudreau, animateur et coordinateur, a introduit la conférence par un discours retraçant son arrivé au sein de la CSD, la composition et le fonctionnement de celle-ci.

Bilan financier : La présentation a été faite par Denis Cocher, élu à la politique financière, le bilan est positif. Un point a été donné sur les formations effectuées et sur celles à venir.

Bilan d'activité : La présentation du bilan a porté sur la mandature 2020/2024.

Le document d'orientation 2024/2028 proposé mets en avant plusieurs thématiques telles que :

- La bataille revendicative comprenant : principalement la défense et le développement de l'emploi et du service public, le respect des droits des agents, la lutte contre toutes formes de discriminations, le respect des instances
- Le développement de la syndicalisation
- La lutte contre les idées de l'extrême droite
- Le développement des outils de communication
- Le développement sur le département
- La formation syndicale



A l'unanimité, les rapports financier, d'activité ainsi que le document d'orientation ont été adoptés.

A suivi une présentation des **différents collectifs** mis en place sur le département depuis Novembre 2023, à savoir :

- EHPAD,
- Juridique,
- Secrétaires de Mairie

Des bulletins d'inscription ont été distribués aux camarades afin de se positionner ou non sur ces collectifs mais aussi sur la possibilité de la création de nouveaux si cela est réalisable.



Je suis
RETRAITÉ·E
OU FUTUR·E RETRAITÉ·E
de la Fonction publique
territoriale (commune, intercommunalité,
 métropole, région, département, SDIS)

RETRAITÉ·E OU FUTUR·E
RETRAITÉ·E du secteur privé
 (logement social, entreprises privées de l'eau ou du funéraire)
ceci me concerne !

Enfin, me voilà à la retraite, tant attendue, tant désirée ou sur le point de l'être !

Bienvenue dans cette nouvelle tranche de vie où nous sommes libéré·es des contraintes liées au travail et pouvons savourer le temps de vivre !

Comme la vie de retraité·e n'est pas en dehors de la société et de ses injustices, les revendications syndicales gardent toute leur actualité :

- avec des problématiques propres aux retraité·es telles que : le montant des pensions de retraite, la prise en charge de la perte d'autonomie, la défense de la CNRACL et son Fonds d'Action sociale,
- mais également pour l'accès à un logement, aux transports, la défense de la sécurité sociale, les services publics de proximité, l'accès aux soins pour tous et de qualité, l'accès à la culture et aux sports...

Être syndiqué·e CGT à la retraite, c'est se battre pour ses revendications, garder le lien avec les actif·ves, mais avoir aussi un espace d'échanges, de rencontres, de fraternité, de solidarité, de camaraderie entre les adhérent·es et militant·es CGT.

Rester syndiqué·e ou se syndiquer à la retraite te permettra de recevoir les informations de l'UFR, le journal *Ensemble*, le *Service public magazine* et l'ensemble des informations de l'organisation CGT. Le magazine *Vie Nouvelle* est aussi un outil de qualité indispensable pour lequel tu pourras choisir entre l'abonnement individuel ou collectif avec la section de ton syndicat.

Si le montant de la cotisation peut paraître un frein à ton adhésion, sache que ta cotisation annuelle te donne droit à une réduction d'impôt ou un crédit d'impôt à hauteur de 66%.

BULLETIN D'ADHÉSION

à l'Union fédérale des retraité·es CGT des Services publics

Retraité·e isolé·e ? NON ! Retraité·e syndiqué·e ? OUI !

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

Mon pouvoir d'achat - Ma retraite - Ma santé - Mes besoins quotidiens

JE ME SYNDIQUE À LA CGT



Nom Prénom.....
 Adresse postale.....
 Code postal Ville
 Adresse mail @.....
 N° de téléphone
 Branche professionnelle d'origine

À renvoyer à : **Fédération CGT des Services publics – Union fédérale des retraité·es**
 Case 547 - 263 rue de Paris - 93515 MONTREUIL CEDEX - ufr@fdsp-cgt.fr